

Le Ministère en charge de l'environnement et du développement durable, de par le Décret fixant ses attributions et sur la base des principes et des dispositions de la Charte de l'Environnement, est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation de la politique de l'Etat en matière de l'environnement et du développement durable. A cet effet, la mise à disposition de toutes informations utiles pouvant mener à une bonne gouvernance environnementale et forestière s'avère nécessaire.

Faisant partie des rôles régaliens de l'Etat, le contrôle forestier est une activité qui consiste à appliquer la réglementation forestière dans toutes ses dimensions (techniques, administratives, financières et écologiques). Avec les 22 Directions Régionales et Interrégionales de l'Environnement et du Développement Durable déconcentrées dans la Grande Ile, les données concernant l'exercice de cette activité sont nombreuses et diversifiées. Avec ces données informatiques, il est alors important de les regrouper en une base de données à jour et fonctionnelle permettant aux utilisateurs de centraliser et partager leurs informations à tout moment. Il s'agit d'un ensemble structuré, organisé permettant le stockage de grandes quantités d'informations afin d'en faciliter l'exploitation tels que les rajouts, les mises à jour, la recherche de données et les statistiques.

Avec l'avancée de la technologie de nos jours, la base de données peut être remplie à tout moment, les informations sont alors obtenues plus rapidement et plus facilement. Cet outil permet de mettre des données à la disposition d'utilisateurs pour une consultation, une saisie, une mise à jour ou une analyse. L'accès aux données reçues sera toutefois limité du fait de confidentialités de certaines informations.

Modification des présentations

A quoi sert cet outil ?

Le développement d'un logiciel de gestion de données sur le contrôle forestier du ministère d'environnement pourra assurer la gouvernance des données dans les 22 régions qui permettront de :

- Améliorer considérablement la qualité (précision, intégrité) des informations stockées afin de faciliter les analyses des données pour un réel suivi-évaluation du contrôle forestier
- Permettre une extraction aisée des données, en vue de leur utilisation à d'autres fins, notamment statistiques ;
- Répondre aux exigences de l'accès à l'information ;
- Coexister avec les applications en cours de déploiement au sein des autres organes environnementaux et des Secteurs ;

[Lire la suite >](#)



Rôles du contrôle forestier

cf. ancien organigramme du MEDD



Base de données du contrôle forestier

Avec l'avancée de la technologie de nos jours, la base de données peut être remplie à tout moment, les informations sont alors obtenues plus rapidement et plus facilement. Cet outil permet de mettre des données à la disposition d'utilisateurs pour une consultation, une saisie, une mise à jour ou une analyse. L'accès aux données reçues sera toutefois limité du fait de confidentialités de certaines informations

Administration back office

Etape 1 : Se connecter dans le back office

DECONNECTION

- [PORTAIL](#)
- [SOMMIER FORESTIER](#)
- [SUPPORT](#)
- [PRESENTATION](#)
- [GESTION DES DONNES SUR CF](#)
- [RUBRIQUES DU PORTAIL](#)

RUBRIQUES





[Presentation](#)
[Accéder pour l'outil contre les déforestations](#)
[Article du front office](#)

Etape 2 Cliquer sur le lien rubrique

Etape 3 Cliquer sur le lien présentation pour afficher l'ensemble des article du front office